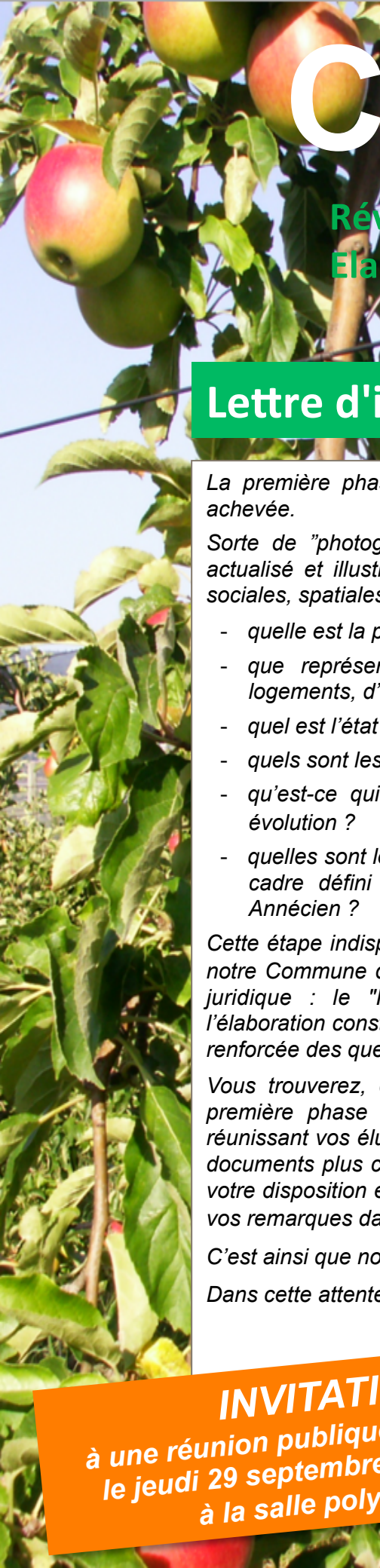




CERCIER

Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS)
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Lettre d'information n° 2

La première phase de la démarche du PLU, celle du diagnostic, est aujourd'hui achevée.

Sorte de "photographie" de la situation communale, elle a consisté en un bilan actualisé et illustré, une analyse croisée des diverses composantes économiques, sociales, spatiales et environnementales de notre Commune :

- quelle est la place de CERCIER dans son bassin de vie ?*
- que représente aujourd'hui notre Commune en termes de population, de logements, d'activités économiques ?*
- quel est l'état de nos réseaux et de nos équipements ?*
- quels sont les atouts et les contraintes liés à notre environnement ?*
- qu'est-ce qui caractérise la qualité de notre cadre de vie ? Quelle est son évolution ?*
- quelles sont les évolutions attendues dans un contexte "sous pression" et dans le cadre défini par le Schéma de Cohérence Territoriale (S.Co.T.) du Bassin Annécien ?*

Cette étape indispensable a permis également de révéler les enjeux pour l'avenir de notre Commune qui fonderont notre futur projet communal (en langage technique et juridique : le "Projet d'Aménagement et de Développement Durable"), dont l'élaboration constituera la prochaine étape de la démarche avec une prise en compte renforcée des questions relatives à l'environnement et au développement durable.

Vous trouverez, dans cette deuxième lettre d'information, une synthèse de cette première phase d'études, qui a préalablement été présentée dans une séance réunissant vos élus ainsi que les personnes publiques associées à la démarche. Des documents plus complets ainsi que les comptes rendus des réunions du PLU sont à votre disposition en Mairie ; n'hésitez pas à venir les consulter et à nous faire part de vos remarques dans le registre ouvert à cet effet.

C'est ainsi que nous esquisserons ensemble l'avenir de notre Commune !

Dans cette attente, nous vous souhaitons une bonne lecture.

*Votre Maire, Jean-Michel COMBET
et l'ensemble du Conseil Municipal*

INVITATION
à une réunion publique d'information
le jeudi 29 septembre 2016 à 19h00
à la salle polyvalente

➔ les grands thèmes du diagnostic et les enjeux en résultant

LA POPULATION, LES LOGEMENTS

Notre Commune compte environ 630 habitants. La **croissance démographique est maîtrisée** et la structure de la population communale plutôt équilibrée :

- une population jeune (60% des habitants ont moins de 44 ans) grâce à l'installation régulière de jeunes ménages,
- la taille des ménages est en baisse ; ceci est un phénomène général, qui induit des besoins différents en termes de logements,
- un équilibre social, avec une représentation variée des différentes catégories socio-professionnelles.

70% des actifs de notre Commune vont travailler dans d'autres territoires, induisant **d'importantes migrations quotidiennes "domicile-travail"**.

Notre Commune comprend plus de **310** logements, essentiellement des résidences

principales. Malgré de récentes opérations d'habitat collectif qui traduisent un effort de diversification du parc de logement de notre Commune, les **logements individuels restent encore nettement majoritaires**.

✉ LES ENJEUX :

L'attractivité maîtrisée de notre Commune s'est traduite jusqu'à présent par un dynamisme démographique porteur d'équilibres. Cette mixité sociale et générationnelle est un capital précieux. Il conviendra, dans les années à venir, de poursuivre et d'orienter la production de logements, afin de :

- pérenniser la mixité sociale et générationnelle,
- garantir le maintien des équilibres du territoire entre espaces urbanisés, naturels, agricoles, ...

L'ECONOMIE LOCALE ET LES EMPLOIS

Notre Commune a une **vocation plus résidentielle qu'économique**, malgré la présence d'une activité économique pourvoyeuse d'emplois sur la Commune et d'un **tissu artisanal diversifié**.

L'activité touristique, porteuse d'espoir, est un **potentiel de développement**.

L'offre de commerces de proximité est limitée mais complétée par la présence de commerces et services dans les Communes voisines ou des bassins de vie genevois et annécien.

Enfin, **l'agriculture représente une activité économique encore présente**, dont la qualité et l'importance sont reconnues. Outre sa fonction économique et sociale, l'agriculture contribue à **l'identité paysagère**

mais aussi culturelle de CERCIER, qu'il convient de préserver de toutes formes de pression urbaine.



✉ LES ENJEUX :

Le développement des zones d'activités.

Le renforcement d'une offre commerciale et de services de proximité, en mixité avec l'habitat.

Le développement de l'activité touristique et des loisirs de proximité.



BIODIVERSITE ET DYNAMIQUE ECOLOGIQUE

⊗ LES ENJEUX :

La protection des ressources et des milieux naturels et de leur dynamique fonctionnelle, en faveur de la biodiversité.

La prise en compte des risques naturels et technologiques, pour la protection des biens et des personnes, ainsi que la limitation des nuisances et de la pollution.



Notre territoire comprend des **milieux naturels diversifiés**, des réservoirs de biodiversité, des espaces forestiers et de nature ordinaire, qui sont **supports de la**

dynamique écologique, ainsi que des corridors écologiques et des axes de déplacement de la faune.

LES TRANSPORTS ET LES DEPLACEMENTS

L'organisation de notre bassin de vie génère **une forte mobilité** alors que la majorité des déplacements se font en **automobile**.

Le **réseau dédié aux modes de déplacement "doux"** (piétons et cycles) est **à développer**. Il doit chercher à se développer et créer des liaisons.

L'absence de desserte de notre Commune par un **réseau de transport collectif** autre que scolaire contraint les possibilités de

modification des comportements de déplacements à l'échelle locale, intercommunale et du bassin de vie (et, notamment, au sujet des échanges transfrontaliers).



⊗ LES ENJEUX :

La limitation des déplacements automobiles de proximité ainsi que de leurs nuisances pour la vie locale, en renforçant la proximité et le développement des modes de déplacements "doux".

La poursuite de l'aménagement du réseau de voiries.

La poursuite du développement du réseau "modes doux".

Le renforcement de la capacité de stationnement.

D'une manière générale, l'intégration de la question de la mobilité dans tous les projets de développement sur le territoire communal.

LES EQUIPEMENTS, RESEAUX ET INFRASTRUCTURES



Notre Commune dispose d'une offre variée en équipements de proximité.

La vie associative participe au dynamisme de CERCIER.

Les habitants bénéficient d'une offre intercommunale composée de divers types d'équipements.

LE PAYSAGE

Notre paysage, principalement agricole, est également composé de cours d'eau, de boisements et de haies qui constituent un paysage de qualité, vecteur et support d'identité de notre Commune. Ces éléments contribuent à notre qualité de vie et peuvent être le support d'une activité touristique, ce qui implique que nous soyons attentifs quant à son évolution.

⊗ LES ENJEUX :

Des enjeux de préservation et de valorisation de la qualité de notre cadre de vie, notamment :

- le projet de confortement du Chef-lieu,
- la limitation de la consommation d'espaces naturels et agricoles,
- la protection et la valorisation de notre patrimoine bâti traditionnel et des éléments remarquables du paysage.

➔ La synthèse des enjeux

CERCIER bénéficie d'une situation et d'une accessibilité privilégiées, aux portes des agglomérations d'ANNECY et du Grand GENEVE, qui lui confèrent une forte attractivité, notamment pour l'habitat.

La Commune a su tirer parti de ces atouts, en développant au cours des dernières années, un parc d'habitat important, diffus et fortement marqué par des formes d'habitat individuel.



CE QUI A PERMIS :

Un dynamisme démographique et un équilibre générationnel de la population.

La **poursuite de la diversification du parc de logements** est un enjeu fort :

- au profit d'une urbanisation future plus économe en espaces et en coûts d'infrastructures,
- permettant de préparer les conditions d'un fonctionnement plus soutenable, notamment en **renforçant la proximité**.

➔ CES CONSTATS ONT CONDUIT LE CONSEIL MUNICIPAL A DEFINIR LES GRANDS ENJEUX TRANSVERSAUX SUIVANTS POUR LES PROCHAINES ANNEES.

① La protection et la valorisation du patrimoine naturel et paysager ...

... des milieux et patrimoines agricoles et naturels à préserver et à valoriser,

... un cadre paysager, encore à dominante rurale, bien qu'en voie de périurbanisation, qui participe de la qualité du cadre de vie de notre Commune.

② Le renforcement et l'organisation de la vie de proximité ...

... pour une organisation territoriale permettant la réduction de la consommation d'énergie et le développement des énergies renouvelables,

... pour relever les enjeux démographiques et de mobilité de demain.

③ Le confortement de l'activité économique ...

... un potentiel de développement d'une économie présentielle : agriculture, tourisme, loisirs, artisanat, commerces, services.

➔ **Afin d'inscrire le devenir de notre territoire dans une perspective de développement durable, garant d'un nécessaire équilibre.**

Le diagnostic et les enjeux vous seront présentés en détail lors de la réunion d'information du jeudi 29 septembre 2016. Soyez nombreux à y participer.

Pour tous renseignements :

Mairie de CERCIER
Chef-lieu
74350 CERCIER

Tél : 04 50 77 45 20
Site Internet : www.cercier.fr
@mail : mairie.cercier@wanadoo.fr